

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 25 JUIN 2010**

**QUESTIONS POSEES PAR LE GROUPE
« ETRÉCHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES »**

1. Restauration collective.

Les produits "bio" vont enfin entrer dans les cantines d'une manière significative. Suite aux réflexions du groupe "Modes de production et de consommation durables" de la première phase du Grenelle de l'environnement, le Gouvernement a souhaité encourager la consommation de produits issus de l'agriculture biologique. Dans sa circulaire n° 5297 du 2 mai 2008, le Premier ministre a fixé l'objectif : 20% des produits servis devront être "bio" en 2012. Suite à la dernière commission scolaire du 13 avril, envisagez-vous la constitution d'un groupe de travail pour que notre fournisseur atteigne cet objectif d'ici deux ans ? Et comment notre collectivité pourra-t-elle peser sur lui pour que sa démarche reste pragmatique (utilisation de produits à faible impact environnemental, circuits courts et proximité de producteurs locaux, produits saisonniers) ?

Réponse :

Le marché de fourniture de repas pour les restaurants scolaires trouvera son terme fin 2010. Un appel d'offres devra donc être relancé.

Actuellement, le cahier des charges régissant le présent marché fait état de l'obligation de fournir des produits issus de l'industrie agroalimentaire de 4^{ème} et 5^{ème} gamme. Toute attention est également portée sur l'origine des produits.

Un nouveau cahier des charges pourrait indiquer un pourcentage de produits bio, ou contraindre le fournisseur à ne servir que des produits correspondant aux saisons, mais il ne pourrait pas lui être fait obligation de contracter avec des producteurs locaux... De manière générale, toutes les entreprises de ce type se fournissent sur les marchés nationaux (Rungis)...

Ce qui peut-être dit à ce stade est que la fourniture de repas « bio » génère une augmentation sensible de leur coût.

2. Extension du parking de la gare côté Vintué.

La commune envisage-t-elle une extension du parking de la gare côté Vintué sur des terrains appartenant à la SNCF.

Quels sont les aménagements prévus en matière de circulation compte tenu de la difficulté d'accès de ce parking situé de l'autre côté de la voie ferrée ?

Dispose-t-on d'éléments sur le nombre de places créées et les financements prévus ?

Réponse :

La perspective de création de places de stationnement sur les terrains appartenant à la SNCF est toujours à l'état de projet, dans l'attente de l'obtention de l'accord écrit de la SNCF pour la mise à la disposition de la Ville des terrains concernés. Ce dossier avancera sitôt cette étape franchie. Le STIF a fait connaître son intérêt pour cet aménagement, compte tenu de sa localisation géographique et de son accès piéton sécurisé.

3. RN20.

L'inadaptation de la RN 20 au trafic qu'elle supporte notamment avec les poids lourds rend cet axe particulièrement dangereux. Le 10 avril 2009, une motion avait été prise en Conseil municipal; le 5 juin 2009, l'association "A 10 gratuite" qui milite pour des solutions alternatives était venue faire un exposé.

Quelles sont les évolutions récentes de ce dossier, les perspectives envisageables et le niveau d'implication de la commune ?

Réponse :

Il n'y a rien de nouveau sur ce dossier...

4. Visite cantonale le 17 juin du Président du Conseil général.

A l'issue de la visite du M. Michel BERSON à Etréchy, dispose-t-on d'éléments nouveaux concernant le projet d'extension de la base Intermarché à Mauchamps ?

Réponse :

Le projet d'extension de la Base Intermarché à Mauchamps n'est pas piloté par le Département de l'Essonne. Par contre, le Conseil Général est effectivement concerné par le réaménagement de l'échangeur sur la RN20. Actuellement, des bureaux d'études travaillent sur ce projet, en lien avec les différentes institutions concernées.

Ce qui peut être dit à ce stade, c'est que le Département de l'Essonne est extrêmement favorable à ce projet.